HENRY MEIGE

LA MALADIE

DE LA

FILLE DE SAINT-GÉOSMES

Nihil temere assentiendum
Neque quidquam negligendum
HIPP., Livr. V, *De Epid.*, sect. 24,

PARIS
ANCIENNE MAISON DELAHAYE
L. BATTAILLE ET Cie, ÉDITEURS
23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 23

1896

HENRY MEIGE

LA MALADIE

DE LA

FILLE DE SAINT-GÉOSMES

Nihil temere assentiendum
Neque quidquam negligendum
HIPP., Livr. V, *De Epid.*, sect. 24.

PARIS
ANCIENNE MAISON DELAHAYE
L. BATTAILLE ET Cie, ÉDITEURS
23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 23

1896

LA MALADIE DE LA FILLE DE SAINT-GÉOSMES

D'après

JEAN-FRANÇOIS-CLÉMENT MORAND (1754)

APERÇU HISTORIQUE (1).

En l'année 1746, au village de St-Géosmes, près Langres, vivait un tireur de pierres, nommé Jacques Martin, qui, de sa femme Junille Chaignet, eut cinq filles.

L'une d'elles, Geneviève, alors âgée de trente ans, était depuis plusieurs années affligée d'une singulière maladie.

A tous les derniers quartiers de la lune, lui survenaient des vomissements de sang qui se répétaient pendant deux ou trois jours.

D'autres fois, elle perdait connaissance, tombait par terre, les membres raidis, ou bien se débattait furieusement en poussant des cris terribles.

Lorsque ces accidents la prenaient aux champs, on parvenait à les faire cesser par une pratique au moins bizarre, mais toujours couronnée de succès : on pendait Geneviève par les pieds, la tête en bas. Quand on la retournait, elle était guérie.

La fille du tireur de pierres de St-Géosmes, d'humeur tranquille à l'ordinaire, tombait parfois dans des accès de tristesse et d'abattement dont on avait grand peine à la faire sortir. A d'autres moments, elle s'empor-

(1) L'idée première de cette étude rétrospective nous a été suggérée par notre excellent ami, le Dr Henri Lamy, qui se trouvait en possession d'un bel exemplaire du livre publié par Morand sur *La maladie de la Fille de St-Géosmes,* petit volume in-12, relié en veau, frappé aux armes du comte de Clermont, Louis de Bourbon-Condé, général, membre de l'Académie française. Une dédicace de la main de l'auteur : « *A. S. A. S. le Comte de Clermont* » figure au-dessus du titre, en première page.

Je n'ai pas seulement des remerciements à adresser au possesseur de ce curieux opuscule pour l'obligeance avec laquelle il me l'a communiqué, mais pour la part de collaboration toute gracieuse qu'il a prise au présent travail dans les nombreuses conversations que nous eûmes ensemble sur ce sujet.

tait jusqu'à battre ses sœurs « jusqu'au sang » ; puis, elle pleurait à chaudes larmes, en implorant son pardon.

Souvent, dans ses moments de tristesse, elle refusait de prendre aucune nourriture : « on la vit plus d'une fois rester huit jours sans manger... »

D'ailleurs, douce et docile en dehors de ses accès, très timide et s'effarouchant à la vue de toutes les figures nouvelles, elle était renommée dans le pays pour sa piété et sa résignation au mal.

Chacun, dans le village, se montrait plein de compassion pour cette pauvre fille si cruellement maltraitée par le sort.

Bientôt, sa maladie empira. Ce furent d'abord d'atroces douleurs dans les reins et dans le bas-ventre qui empêchaient Geneviève d'uriner, sinon au prix de souffrances plus vives encore. Puis survinrent des éruptions cuisantes, couvrant son corps du haut en bas, brûlant ses chairs « comme des charbons ardents ». Et les mouvements désordonnés, les raideurs des membres, les cris et les contorsions continuaient sans trêve.

Enfin, un jour, nouveau symptôme : Geneviève, en urinant, rendit un grand nombre de petites pierres. Peu après elle fut prise de vomissements et ce qu'elle vomit parut être de l'urine avec encore des pierres, « grosses comme des pois ou des haricots ».

Et depuis lors, tous les mois, pendant les trois derniers jours de la lune, Geneviève rendit par en haut et par en bas de nouvelles pierres.

Pareille fécondité n'étant pas ordinaire, on s'en émut dans le pays. En vérité, n'était-il pas étrange de voir la fille d'un tireur de pierres incarner en elle une telle réserve de cailloux ?... Il devait y avoir là-dessous du miracle ou du sortilège.

Plusieurs prêtres des environs vinrent voir cette carrière vivante. L'un d'eux lui conseilla une préparation composée d'huile d'olive, de vin blanc et d'oignons blancs, qui, prise tous les mois, à jeun, amena une évacuation périodique de petites pierres, de couleurs et de formes différentes, sortant soit par la bouche, soit par la vessie.

M. Hugo, prêtre desservant St-Géosmes, fut même un jour témoin des efforts faits par Geneviève pour vomir un gros caillou « qui lui mit le gosier en sang ». A vrai dire, le bon curé ne vit pas le caillou, mais Geneviève lui ayant affirmé qu'elle avait été obligée de le « ravaler », il n'eut garde d'en douter et se retira douloureusement ému de cette cruelle infirmité.

A St-Géosmes, on se lamentait sur le sort de Geneviève.— « Les médecins, disait-on, y perdent leur latin. Il en est dans le nombre qui vont jusqu'à douter de la réalité de cette maladie ; on ne peut pourtant pas nier l'évidence : Mais voilà bien de nos docteurs ! Ils sont toujours prêts à traiter

d'imposture les maux qu'ils ne connaissent pas et contre lesquels ils seraient obligés de faire aveu d'impuissance. »

La majorité des habitants, suivant l'exemple des prêtres, croyait donc à la réalité de cette affection inconnue jusqu'alors.

Quelques sceptiques voulurent en rire. On les accusa de cruauté et d'impiété : ils se tinrent cois.

Peut-être aussi, les bonnes gens du village commençaient-ils à croire à quelque diabolique machination. — « Ne fallait-il pas que cette fille eût le diable au corps pour entretenir cette mine intarissable et pour résister aux souffrances qui accompagnaient chaque nouvelle émission ? D'ailleurs, on pouvait aisément s'en convaincre, elle avait toutes les apparences d'une possédée du démon. On la rencontrait, par les belles nuits d'été, errant aux alentours du bois de St-Géosmes, marchant à grands pas et poussant de grands cris ; le lendemain, on la découvrait ici ou là, endormie sur la terre.

Par contre, dans la journée, elle se renfermait chez elle, voyant peu de monde, parlant le moins possible, perdue dans des rêves moroses...

Puis, souvent, survenaient des agitations effrayantes ; on voyait Geneviève se raidir et se convulser désespérément, rouler les yeux, grincer des dents ; on l'entendait tenir des propos incohérents, parler à des êtres absents ou chimériques, décrire des choses que, sauf elle, nul ne voyait. »

Ce sont bien là, comme chacun sait, les simagrées coutumières au malin esprit, lorsqu'il vient à s'installer dans le corps d'un mortel. Bref, la fille du tireur de pierres de St-Géosmes sentait un peu le fagot.

Le bruit qu'on faisait autour de cette étrange malade vint aux oreilles de l'évêque de Langres, messire Gilbert de Montmorin de St-Hérem, prélat charitable et instruit, qui, avant de crier au miracle ou de recourir au pouvoir d'un exorciste, crut prudent de prendre l'avis des médecins.

Plusieurs, invités à aller examiner Geneviève, furent assez mal reçus d'abord ; le premier, qui proposa un sondage, fut éconduit à grand fracas. Un autre vint, qui se montra plus persuasif, ou se présenta en un moment plus propice. Il sonda, et reconnut qu'en effet un corps dur existait dans la vessie. Mais il eut la malencontreuse idée d'en conseiller l'extraction : une crise tumultueuse fut la réponse de la malade, et le praticien dut se retirer humblement.

L'évêque de Langres, mis au courant de la situation, prit à cœur d'éclairer lui-même tout le mystère. Il se rendit à St-Géosmes, vit Geneviève, lui fit une large aumône, et lui donna de sages conseils, l'engageant paternellement à se laisser opérer.

Celle-ci, très flattée de cette visite épiscopale qui la couvrait d'importance, acquiesça au désir du prélat et promit tout ce qu'il voulut lui

demander. Mais quand l'évêque fut parti, la crainte de l'opération reparut et fut telle que la malade rendit spontanément par en bas une pierre de la grosseur d'une noisette.

Cependant, peu de jours après, Geneviève consentit d'elle-même à se soumettre au chirurgien, et le 23 mars 1747 une première pierre fut extraite, sans grande difficulté.

L'opération n'ayant pas été douloureuse, Geneviève réclama bientôt une seconde intervention. Une seconde pierre, plus grosse que la première, fut retirée de la vessie. Peu de jours après, il fallut en retirer une troisième, puis une quatrième, puis deux autres ensemble, et d'autres encore, de plus en plus grosses.

Le 6 septembre 1749, on avait déjà retiré de la vessie de Geneviève *quinze* pierres ! Et rien n'annonçait que l'épuisement de cette mine insolite fût prochain. Les pierres se reformaient miraculeusement et sortaient à la douzaine, tantôt par en haut, tantôt par en bas.

Vers la fin de septembre, nouvelle alerte. Mais cette fois, la pierre étant de la grosseur d'un œuf, l'extraction fut si laborieuse que « le chirurgien entraîna avec la malade quatre femmes qui la tenaient ».

Ce tour de force de l'opérateur ne fut pas du goût de l'opérée qui refusa désormais ses services. Un confrère du village de Longeau, voisin de St-Géosmes, fut appelé pour l'extraction suivante. Son manuel opératoire déplut également à Geneviève qui, dès ce jour, déclara formellement qu'elle ne voulait plus être opérée. Sa mine de cailloux n'en fut pas tarie, et elle continua à rendre ses produits par en haut et par en bas pendant deux années, entremêlant toujours les vomissements et les évacuations vésicales d'attaques convulsives et de poussées éruptives. Une « enflure » qui envahit son corps et ses membres à plusieurs reprises vint encore grossir le nombre de ses accidents.

Cependant, l'évêque de Langres n'abandonnait pas sa protégée ; il lui dépêcha un nouveau chirurgien qui n'eut pas davantage le don de se faire obéir et revint les mains vides. Le digne prélat songea alors à envoyer la malade à Paris, pour que la Faculté se prononçât sur son cas mystérieux. Mais, à cette nouvelle, Geneviève tomba dans un état si alarmant, ses douleurs et ses cris devinrent tellement insupportables, ses jambes si faibles, qu'il fallut abandonner ce projet.

Or, la maladie de la Fille de St-Géosmes mettait en révolution tout le diocèse de Langres. On parlait de plus en plus de miracle ou de maléfice satanique. Les médecins étaient importunés de questions, assaillis de reproches ironiques ; leur discrédit allait croissant.

L'évêque, en homme éclairé et sage, crut prudent de mettre un terme à tous les racontars. Il pensa que « la médecine jouissait en cette affaire

de la prérogative qui lui est dévolue, de détromper le public en pareilles occasions ». Il fit recueillir quelques-unes des pierres rendues par Geneviève et les expédia à Paris, où trois commissaires furent désignés pour étudier la nature de ces pierres. Ces trois commissaires, MM. Malouin, Guettard et Morand, tombèrent d'accord pour déclarer que « les pierres rendues par Geneviève, étant de nature minérale, ne pouvaient avoir pris naissance dans son corps ».

C'était franchement accuser de duperie la fille du tireur de pierres de St-Géosmes. Les admirateurs de Geneviève scandalisés firent grand tapage et crièrent au sacrilège.

Fort ennuyé, l'évêque de Langres, désireux de couper court à cette mystification, pria un des commissaires de se transporter sur les lieux, afin d'y recueillir toutes les preuves nécessaires pour soumettre le cas au jugement sans appel de la Faculté de Paris.

M. Morand, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, professeur d'anatomie et d'accouchements, accepta cette mission et arriva le 26 septembre 1753, à Langres, d'où il se rendit à St-Géosmes, auprès de Geneviève Martin.

Jean-François-Clément Morand était le dernier représentant d'une famille médicale qui, pendant trois générations, se distingua en France, par des travaux scientifiques mémorables.

Le grand-père, Jean Morand, originaire du Limousin, avait rempli, pendant trente ans, les fonctions de chirurgien-major à l'hôtel des Invalides. Il y avait conquis un certain renom en pratiquant avec succès la désarticulation de l'épaule. Il fut lui-même l'éducateur de son fils, Sauveur-François Morand, né à Paris en 1697, et qui fut le plus célèbre des trois Morand. A quinze ans, il était aide de chirurgie de son père aux Invalides (1).

Sauveur-François Morand n'était pas seulement un chirurgien habile et un anatomiste distingué. Il avait une culture intellectuelle très étendue et était en relation avec tous les savants d'Europe, Morgagni, Haller, Sharp, etc. Il parlait avec facilité et ses démonstrations d'anatomie furent extrêmement suivies.

Il s'occupa surtout des affections calculeuses et des opérations qu'elles nécessitent. Il avait publié en 1728 un *Traité de la taille au haut appareil*. L'année suivante, il fit le voyage d'Angleterre pour apprendre de Chesel-

(1) Membre de l'Académie des sciences en 1722, chirurgien des Invalides en 1724, démonstrateur des opérations de chirurgie l'année suivante, il fut nommé Censeur Royal et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité en 1730. Plus tard, en 1739, il prit la place de son père comme chirurgien-major des Invalides, puis devint professeur d'anatomie, etc., etc. Il mourut à Paris, âgé de 76 ans, en 1773.

den à tailler la pierre par l'appareil latéral. Et, en 1743, il venait de publier un *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre* en 4 volumes, qui témoignait hautement de sa compétence en la matière. Les maladies, les cas inédits et curieux l'intéressaient vivement. Il en donnait des descriptions soigneuses, observant avec méthode, critiquant avec bon sens, jugeant avec discernement (1).

Jean-François-Clément Morand, son fils aîné, né à Paris le 28 août 1726, hérita des qualités morales et intellectuelles de son père, et en particulier de sa curiosité pour les maladies singulières.

Il fit de très complètes études scientifiques. A 24 ans, il était docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, et devint bientôt pensionnaire, puis bibliothécaire de l'Académie des sciences, professeur d'anatomie et d'accouchements, etc. (2).

Fort érudit en toutes choses, et mieux préparé qu'aucun autre par l'éducation et les enseignements paternels à juger des affections calculeuses, il était tout désigné pour éclaircir le mystère de la Fille de St-Géosmes qui mettait en rumeur les habitants du diocèse de Langres, prêtres ou laïques, sans en excepter les médecins.

Sa tâche était délicate. Il l'accomplit avec une rare prudence et un bon sens digne des plus grands éloges.

La Fille de St-Géosmes, d'un abord difficile, très méfiante à l'égard des médecins chargés de l'examiner, d'une humeur changeante, colère à l'extrême dès qu'elle subissait la moindre contrariété, était en outre entourée d'une véritable cour de protecteurs et de curieux qui, par sentimentalité ou par intérêt, l'accablaient de témoignages compatissants et de questions intempestives. Les uns, regardant sa maladie comme une affection mystérieuse, échappant aux lumières de la médecine, l'encourageaient « à renoncer aux secours des hommes, pour s'abandonner entièrement à la volonté de Dieu ». Les autres, abusés par les dires de la malade, ou sincèrement convaincus de la réalité de ses accidents, ne pouvaient admettre qu'on niât l'évidence.

Des deux côtés, on voyait d'un œil peu bienveillant l'arrivée d'un intrus dont on savait déjà le scepticisme à l'égard des pierres rendues par Geneviève.

Morand ne se dissimulait aucune de ces antipathies. Il procéda en bon

(1) Telles sont : *L'Histoire de l'enfant de Joigny qui a été trente-deux ans dans le ventre de sa mère, avec des remarques sur les phénomènes de cette espèce*, in Acad. des sciences, 1748, *Histoire d'une maladie très singulière arrivée à deux bouchers de l'Hôtel royal des Invalides*, 1766, etc., etc.

(2) Il eut pour mère Catherine-Clémence Guérin. Il épousa, le 25 juin 1770, Louise-Adélaïde-Justine de Marine, fille d'un agent de change. Il mourut à Paris, le 13 août 1784.

diplomate, commença par conquérir les bonnes grâces de la malade, évitant de l'importuner, écoutant patiemment ses discours, feignant de croire à la réalité de toutes ses évacuations pierreuses. En même temps il interrogeait avec bonhomie son entourage, ses sœurs, ses amies, les commères d'alentour, observant, notant les moindres détails, poursuivant son enquête auprès des médecins et des prêtres qui avaient fréquenté Geneviève. Puis, en placide promeneur, il parcourait les environs de St-Géosmes, ramassant deci delà un caillou qu'il mettait dans sa poche, et, de retour à son domicile, il étiquetait ses échantillons comme un simple minéralogiste, uniquement préoccupé de ses collections.

Mais un beau jour, le 16 octobre 1753, alors que toutes les préventions contre Morand étaient tombées devant la bonhomie de ses allures, le professeur se rendit chez l'évêque de Langres où furent convoqués les chirurgiens, les prêtres et les personnes notables de la ville qui avaient suivi de près la maladie de la Fille de St-Géosmes.

Tranquillement, il se mit à étaler sur une table les pierres rendues par Geneviève, et, à côté, un petit tas de pierres, ayant même forme, même consistance et même couleur, si semblables les unes aux autres qu'il eût été impossible de les distinguer une fois mélangées.

Et Morand fit à peu près ce discours :

« Vous voyez là, dit-il, les pierres que Messieurs les chirurgiens ont extraites de la vessie de Geneviève et que chacun déclare reconnaître sûrement, comme en témoignent, sur ces procès-verbaux, leurs signatures et celles des membres du clergé ici présents.

« Cet autre tas est composé de pierres recueillies par moi dans le voisinage de la maison de la malade, et façonnées d'après la forme des précédentes. Leur ressemblance est parfaite en tous points.

« Or, il résulte des examens pratiqués par tous les gens de l'art, que jamais la composition des pierres extraites du corps humain n'a été celle de ces échantillons. Tandis qu'il est certain que les pierres de Geneviève sont identiques à celles qu'on trouve dans le sol des alentours.

« J'ajoute que la maladie de la Fille de St-Géosmes n'a aucun rapport avec les affections qui s'accompagnent de pierres dans la vessie.

« Pour ces raisons et d'autres encore, plus techniques, mais non moins probantes, que je ferai valoir ultérieurement, j'affirme que les pierres rendues par la Fille de St-Géosmes n'ont pas pris naissance dans son corps, mais ont été recueillies par elle sur le sol et introduites dans ses voies naturelles, soit par en haut, soit par en bas, pour être rejetées peu après dans un vomissement ou dans une miction ».

C'était décisif. Devant l'évidence, chacun des assistants s'inclina et rendit hommage à la sagacité du professeur de la Faculté de Paris. Mes-

sire de Montmorin avait de quoi confondre les incrédules et faire cesser tous les commérages. Les médecins surtout se trouvaient satisfaits. La Fille de St-Géosmes ne se donnerait plus la fantaisie de les appeler et de les renvoyer au gré de ses caprices. Leur crédit reprenait le dessus.

Deux jours après, le 18 octobre 1753, la Faculté de Médecine de Paris confirmait par un jugement les déclarations de son commissaire (1).

Le coup était cruel pour les admirateurs de Geneviève ; plusieurs prêtres notamment, qui voyaient ainsi s'évanouir l'espoir d'un miracle sensationnel, longtemps entretenu par leur zèle malencontreux, essayèrent encore de se révolter. La dénonciation de ce subterfuge leur parut « un *outrage* qui criait vengeance et où la patience chrétienne perdait le privilège d'adoucir leur *zèle* excessif ; ils en suivirent tous les mouvements et toutes les *saillies*, sans observer la retenue que devait leur dicter leur caractère et leur état ».

Ils sollicitèrent la communauté des chirurgiens de Langres de signer « une défense apologétique de la pauvre malade ». Mais les chirurgiens, lassés de tout ce bruit qui ne leur attirait que des mécomptes, et enchantés d'affirmer leur autorité, déclarèrent s'en tenir au jugement de la Faculté de Paris et renvoyèrent le solliciteur.

Les prêtres déconfits en furent réduits à expédier à Morand plusieurs épitres aigre-douces : « Ils ne doutaient pas que Dieu rendît incessamment justice à qui il appartient, et craignaient *pieusement* pour les commissaires de la Faculté les malédictions que le Ciel lance contre ceux qui oppriment les pauvres ».....

« Pour seconder les désirs de la malade, que la nouvelle du résultat de l'examen de la Faculté avoit réduit dans une situation qui paraissoit annoncer une mort prochaine, ils ne pouvoient s'empêcher de souhaiter son dernier moment » prétendant avec elle, « qu'on reconnaîtroit son innocence à l'ouverture de son corps » qu'on projetait de faire en grande cérémonie à laquelle « on supplioit instamment ces messieurs d'assister ».

Etrange compréhension de la charité chrétienne ! Cette polémique s'éteignit d'ailleurs bientôt, Messire de Montmorin ayant hautement désapprouvé les récalcitrants, et le diocèse de Langres retrouva son calme ordinaire.

Quant à Geneviève, le jugement de la Faculté de Paris eut un effet plutôt salutaire sur sa maladie.

(1) « Il est très possible que cette fille ait contracté successivement et par gradation la facilité, ou d'avaler lesdites pierres, pour les vomir ensuite, ou de se les introduire dans la vessie pour les faire ensuite tirer par l'opération, ainsi que l'on a déjà vu dans tous les temps des filles hystériques imaginer différents stratagèmes pour séduire les esprits crédules, se donner en spectacles et s'attirer de la considération, ou des aumônes ». (*Extrait du Jugement.*)

Elle cessa, dès ce jour, de rendre des pierres par la vessie. Elle n'en rendit pas davantage par la bouche « quoiqu'elle eût pu en jeter, dans l'effet d'un émétique qu'elle prit vers les premiers jours de juillet de cette année (1753) ».

*
* *

L'année qui suivit celle de sa visite à Geneviève, Morand publia sur la maladie de la Fille de St-Géosmes un premier opuscule intitulé : *Eclaircissement abrégé sur la maladie d'une Fille de St-Géosmes* (Paris, 1754, in-4°). Puis, comme il se trouvait encore quelques récalcitrants dans le diocèse de Langres, il fit suivre cette opuscule d'un petit volume ayant pour titre :

RECUEIL

POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENT

détaillé sur la maladie de la Fille d'un tireur de Pierres du Village de St-Géosmes, près Langres

LAQUELLE DEPUIS PLUSIEURS

années, jettoit des Pierres, tantôt par la bouche, tantôt par la voie des urines, et à qui on en a tiré de la Vessie à douze reprises différentes,

Par M. Morand, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Anatomie, et de l'Art des Accouchements, pour les Sages-Femmes (1).

L'épigraphe empruntée à Hippocrate donne la note exacte de cette étude. Rien n'est affirmé à la légère et rien n'est négligé.

Le style indique un rare souci de la forme littéraire. Il est clair, simple et d'une grande précision. Morand, par éducation, attachait une haute importance à la pureté de la langue scientifique. Son père avait écrit un *Discours pour prouver qu'il est nécessaire à un chirurgien d'être lettré* (Paris, 1743) où se trouvent des réflexions et des conseils qui gagneraient à être répandus aujourd'hui encore.

L'histoire de la Fille de St-Géosmes reçut un accueil des plus flatteurs auprès de la Faculté. Dans l'approbation qui accompagne le volume on lit le passage suivant :

« L'observation est en général ce qu'il y a de plus utile en médecine, parce que c'est ce qu'il y a de plus certain ; mais il faut qu'elle soit exacte et fidèle, surtout dans les faits rares et extraordinaires, sans quoi l'observation n'est plus qu'erreur populaire, crédulité vulgaire, admiration vaine, superstition, et souvent supercherie et intérêt. C'est ainsi que M. Morand, notre collègue, en juge éclairé par les lumières de la physique, de l'anatomie et de l'économie ani-

(1) A Paris, chez Delaguette, imprimeur, rue St-Jacques, à l'Olivier, MDCCLIV.

male, de la pratique, et même de l'histoire naturelle, a travaillé à désiller les yeux à toute une province étonnée d'une prétendue maladie extraordinaire. Son recueil ne peut donc qu'être fort utile aux médecins et au public :

« Aux médecins, en leur indiquant combien il faut se défier des choses extraordinaires, et comment il faut procéder pour constater une vérité ou démasquer le mensonge ; au public, en lui apprenant combien il faut se tenir en garde contre la surprise et la crédulité, suite de l'ignorance, et à qui il faut s'adresser dans tous les faits qui paraissent surpasser les forces de la nature ».

Ces louanges ne sont pas au-dessus de la vérité.

OBSERVATION.

Après un bref résumé des accidents de la lithiase urinaire, Morand s'adressant à M. Bayard, « Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Président du Collège Royal des Médecins de Nancy, premier Médecin Ordinaire du Roi de Pologne, Censeur Royal des Livres », raconte l'histoire de la Fille de St-Géosmes.

Cette curieuse observation mérite d'être reproduite en entier.

Outre son intérêt rétrospectif et la rareté des faits de ce genre, elle permet de faire une étude édifiante d'un cas d'hystérie où les manifestations de la névrose ont revêtu les formes les plus variées.

I

Geneviève Martin, fille de Junille Chaignet et de Jacques Martin, laboureur, tireur de pierres au village de St-Géosmes, près Langres, est née dans ce lieu le 16 août 1716.

Jusqu'à l'âge de 15 ans, elle a demeuré chez ses parents, où sa santé et sa vivacité aidées d'une complexion robuste et propre à la fatigue, lui permettaient de vaquer aux travaux du ménage et de la campagne dont elle ne refusait ni les plus durs, ni les plus pénibles. La seule incommodité qu'elle connut alors, était *de ne pouvoir très souvent retenir ses urines pendant la nuit.*

Agée de seize ans, elle quitta son père et sa mère pour aller servir ; elle entra d'abord en qualité de domestique chez un meunier et s'y porta assez bien l'espace de 22 mois après lesquels elle *jeta beaucoup de sang par le nez et par la bouche* ; cette hémorrhagie n'était accompagnée d'aucune forte douleur, et la malade qui était souvent obligée de remuer et de lever des sacs de blé prétendait que cet accident lui venait de quelque effort ; *il se renouvelait de temps en temps assez régulièrement à tous les derniers quartiers de la lune.*

Geneviève Martin, après 2 ans de service, sortit de chez le meunier, afin de faire quelques remèdes ; le soulagement qu'elle en reçut fut assez marqué pour lui donner un intervalle de 18 mois environ dont elle profita pour rentrer en condition dans la ville de Langres, mais elle recommença à *jeter des humeurs mêlées de sang écumeux avec syncopes, serrements de dents, raidissements de tous les membres, et autres symptômes qui paraissaient épileptiques.*

Ces nouveaux accidents qui aggravaient la maladie, forcèrent Geneviève à différentes fois, de sortir des maisons dans lesquelles elle se trouvait, pour entrer dans un petit hôpital de la ville, où elle est restée chaque fois plusieurs mois.

En 1735, âgée de 19 ans, Geneviève Martin fut attaquée d'un *crachement de sang pur*, sans mélange d'aucune humeur : au lieu des symptômes qui avaient accompagné la première hémorrhagie, la malade ressentit de *vives douleurs dans les reins et à la vessie*, et elles se trouvèrent accompagnées de *douleurs et de picotements dans l'urèthre en urinant, et même d'une difficulté d'uriner*, ce qui lui était absolument inconnu, ayant jusque-là toujours eu de la peine à retenir ses urines, au point de les laisser aller dans le lit, comme je l'ai déjà fait observer.

Les douleurs de reins et de la vessie, étaient si aiguës, qu'elles jettaient la malade dans des *convulsions ;* tout ce qui la soulageait dans ces accès, était de se faire suspendre par les pieds lorsque cela lui prenait dans les champs, ou si elle était seule, de se cramponner elle-même à quelque chose d'élevé, et de se *roidir tout le corps et les pieds*. Cet état de souffrance fut caché pendant plusieurs années à ses parents : on doit remarquer ici que Geneviève, quoique naturellement vive et alerte, était souvent *triste*, *rêveuse* et sans dire mot, elle conservait quelquefois son *air chagrin et abattu pendant trois ou quatre jours* ; ses parents et ses amies, dont elle se laisse approcher le plus volontiers, l'ont inutilement pressée pour savoir la raison de cet état, elle répondait qu'elle ne le dirait jamais ; pendant ce temps, quoiqu'elle ne parût pas souffrir, *elle ne prenait aucune nourriture, on l'a vue plus d'une fois rester huit jours sans manger* : ce qu'il y a de singulier, c'est que cette abstinence outrée au lieu de produire à Geneviève une faim insatiable, lui causait une *soif désordonnée*, et elle buvait sans relâche.

En 1736, la malade étant âgée de vingt ans, commença à être réglée très exactement, mais en petite quantité ; cette évacuation périodique se déclarait à *chaque déclin de lune, conjointement avec le crachement de sang* dont il a été parlé plus haut, et qui l'avait précédé dans cette lunaison. L'un et l'autre se sont soutenus de cette manière pendant neuf années consécutives, si ce n'est en 1737, environ un an après l'établissement des règles, que (Geneviève étant âgée de 21 ans) l'hémorrhagie par la bouche fut suspendue, elle devint ensuite si fréquente et si abondante, que quelquefois en deux jours la malade perdait jusqu'à *quatre pintes de sang*, malgré les saignées du pied et du bras qu'on lui faisait.

Ces vomissements duraient quelquefois quatre mois sans intermission. Les quatre mois expirés, elle était quatre mois sans en perdre, et sur la fin ces vomissements sont revenus *tous les mois huit jours avant les règles*.

Pendant ces neuf dernières années, depuis sa sortie de chez son premier maître, les vomissements de sang les plus abondants se terminaient par une *éruption dartreuse, semée de grosses phlyctènes* remplies d'une humeur si âcre et si corrosive, qu'elle cautérisait la surpeau et presque la peau, comme auraient fait de forts vésicatoires.

Cette maladie cutanée occupait particulièrement *les hypocondres*, et s'étendait latéralement depuis les omoplates jusques sur les os des iles, sur *toute la région hypogastrique*, sur *les parties antérieures des cuisses et des jambes*, sur les parties latérales du voisinage, *sur les bras et les avant-bras*, on en voit encore les *cicatrices* comme des restes de brûlures ; la malade dit elle-même, qu'alors son corps n'était qu'une plaie, et qu'il lui semblait qu'elle était toute couverte de charbons.

Ces deux accidents, savoir le vomissement de sang et l'éruption dartreuse ont été alternatifs pendant deux ou trois ans et l'hémorrhagie a cessé vers la dernière des neuf années qui viennent d'être mentionnées.

Un an avant de se dissiper, elle a été précédée de vomissements que l'on caractérise *vomissements d'urine,* lesquels venaient sans effort et étaient suivis d'une perte de sang par les parties naturelles.

En même temps, il s'est déclaré des accidents d'une autre espèce que tous ceux qui avaient déjà paru. Geneviève Martin, tourmentée de douleurs qui duraient 3, 4, 5, ou même 6 heures de suite, quelquefois à plusieurs reprises dans la journée, *ne pouvait uriner sans jeter de grands cris.*

En 1746 la malade âgée d'environ 30 ans a commencé à *rendre beaucoup de petites pierres avec ses urines* et l'urèthre s'étant, dit-on, ensuite trouvée embarrassée par des pierres, on aperçut *du gravier dans les urines que la malade vomissait* par intervalle, à chaque dernier quartier de la lune ; on a observé que, quoiqu'il y eût de ces pierres de la grosseur d'un pois et même d'un haricot, ce vomissement extraordinaire venait sans effort.

Un curé des environs, conseilla de faire prendre à la malade à jeun, les 3 derniers jours de la lune, un verre d'huile d'olives, et une heure après, un verre de vin blanc, imprégné d'oignons blancs, mis en infusion pendant 12 heures.

Cet espèce d'émétique n'a jamais manqué de faire jeter à Geneviève par les voies urinaires, et surtout par la bouche, des *pierres de différentes couleurs,* la plupart cependant *couleur de lie de vin, très irrégulières et très pesantes.*

M. Hugo qui, par sa qualité de prêtre desservant de St-Géosmes, a souvent assisté Geneviève, assure avoir été témoin que dans un de ces vomissements de pierres, qui lui mirent le gosier en sang, il s'en est présenté de trop grosses pour pouvoir passer et *que la malade a été obligée de ravaler.*

La carrière qui donnait toutes ces pierres étant inépuisable, on jugea à propos d'abandonner pendant un temps le remède, par lequel on ne réussissait à en détacher que des échantillons sans tarir la minière ; et tant que la malade n'en a point fait usage, elle n'a pas rendu de pierres.

Elle ne laissait pas de souffrir des douleurs continuelles, qui lui faisaient jeter de grands cris.

Les vomissements d'urine étaient aussi précédés de plaintes et de cris, qui duraient à proportion que la malade avait pris plus ou moins de boisson, surtout aux trois derniers jours de chaque lune.

A ces *cris* succédait un *assoupissement* accompagné d'*agitations*, de *rêves* pendant lesquels les urines prenaient leurs cours naturel, surtout si ce rêve était

accompagné de quelque effroi ; on a même observé que si on venait à troubler ces rêves par quelque bruit, ou à effrayer la malade de quelque manière que ce fût, les urines venaient très promptement.

Après ces cris, qui duraient quelquefois plusieurs heures en laissant seulement des interruptions réglées et momentanées ; après que la malade s'était beaucoup débattue et avait même vomi quelques pierres, il survenait pour l'ordinaire une *crampe générale avec des contorsions effroyables, dans le col, les bras, et les jambes.* Cet accès passé, la malade restait attachée *sans mouvement* sur son lit plusieurs heures de suite.

Si avant ces cris elle avait beaucoup marché ou travaillé cette crampe ne la prenait pas, ou au moins ne durait pas tant. La malade la prévenait même fort souvent, en se levant subitement de son lit avant que de la sentir, ou aussitôt qu'elle la sentait venir.

Enfin les douleurs excessives que souffrait Geneviève, et les symptômes apparents de la pierre, déterminèrent ceux qui suivaient cette malade à la faire sonder. On reconnut la présence d'une *pierre dans la vessie* mais la malade ayant un très grand éloignement pour s'en laisser faire l'extraction, elle ne voulut point s'y soumettre pour le moment.

II

Geneviève Martin se trouvant décidément attaquée de la pierre dans la vessie, refusait constamment de s'en laisser délivrer, lorsque M. l'évêque de Langres fut instruit de l'histoire de cette singulière maladie ; ce digne prélat occupé du bien et du soulagement des petits et des pauvres, daigna se transporter au village de St-Géosmes ; il vint à bout de résoudre Geneviève à se faire faire l'extraction de la pierre qu'elle portait dans la vessie : la seule crainte de cette opération lui fit jetter une pierre de la grosseur et de la forme d'une noisette; après les indices que Geneviève avait donnés en 1746, d'une grande quantité de pierres ramassées depuis longtemps dans le réservoir des urines, on s'attend bien que la sortie d'une petite pierre n'était pas suffisante pour soustraire la malade à l'épreuve qu'elle s'était courageusement déterminée de faire, de la supériorité des forces de l'art, pour être entièrement délivrée ; aussi deux jours après, c'est-à-dire le 23 mars 1747, on lui tira une pierre assez grosse, un peu aplatie ; une chose très digne de remarque et qu'on ne peut concevoir après ce que je viens d'observer, c'est que le chirurgien, qui fut chargé de l'extraction de cette pierre, eut de la peine à la reconnaître avec la sonde, il n'en vint à bout qu'en suivant le conseil que lui donna la nommée Nicole, quatrième sœur de la malade, d'introduire le doigt dans le vagin, ce qui indique que vraisemblablement elle était seule.

Depuis ce temps, chaque fois qu'il s'est présenté de grosses pierres à l'urèthre, il est survenu de chaque côté de ce conduit, et intérieurement, une *tumeur* grosse comme un œuf de poule ; à l'aide de topiques, ces tumeurs *abscèdent* et viennent à suppuration.

La malade dit s'être aussi quelquefois aperçue dans les parties naturelles

d'une grosseur qui paraît dans les grandes douleurs et qui se dissipe avec elles.

Le 31 mars, on réitéra l'extraction de la pierre; celle-ci se trouva plus grosse que la première.

Deux mois après, la malade en rejeta une de la grosseur de la première et d'une couleur briquetée, de la même nature que celles qu'elle avait jetées par le vomissement.

Au mois de septembre fut faite une troisième extraction.

A la fin du mois d'octobre on tira deux autres pierres de la même grosseur que les quatre précédentes.

Au commencement de novembre on fit une cinquième opération, par laquelle on tira une pierre encore plus grosse que les six précédentes, d'une substance extrêmement dure, d'une couleur brune et grisâtre, d'une forme irrégulière.

Dans l'intervalle de ces deux dernières extractions, la malade a jeté quatre autres pierres d'une grosseur médiocre ; ellle en a rendu aussi beaucoup avec les urines par haut et par bas.

Environ 15 jours après, c'est-à-dire à la fin de novembre, la malade se plaignit de nouvelles douleurs dans les reins, dans la nuque du col et dans toutes les extrémités ; l'urèthre se trouva bouchée par une pierre assez grosse, mais la malade n'ayant pu se résoudre à se la laisser tirer, et préférant vomir journellement des urines et des pierres, l'extraction fut différée jusqu'au 22 avril 1748 ; on la délivra d'une pierre beaucoup plus grosse que toutes celles qu'on avait tirées et qui était la douzième.

Vers le 20 mai, les vomissements d'urines et de pierres reparurent avec des crampes si fortes dans les extrémités qu'on les aurait plutôt rompues que de les plier. La malade déclarait de plus des douleurs très vives le long de l'épine du dos ; enfin elle se trouvait encore dans la nécessité de recourir à l'opération, mais elle ne voulut pas y consentir alors ; elle s'y soumit le 5 septembre 1748 et on tira à la fois deux pierres toujours de la même substance, figure et couleur que les autres.

Le lendemain 6 septembre, on tira encore une pierre à peu près comme les deux qui avaient été extraites la veille.

Dans cette année la malade a été incommodée de l'*éruption dartreuse* qu'elle avait eue à l'âge de 21 ans et elle en fut couverte, comme dans la plus grande fureur de cette maladie ; il n'y eut que les épaules et les reins, qui en furent exempts cette fois.

La malade, depuis le 6 septembre, ne fut plus huit jours sans être assaillie des mêmes douleurs et des mêmes symptômes, qui indiquaient le besoin de tenter encore l'extraction de quelques pierres ; elle ne fut faite cependant que sur la fin de septembre 1749 qu'on lui tira le matin une pierre de la grosseur d'un œuf. On ne conçoit pas comment la malade a pu résister à cette opération, qui fut faite comme toutes les précédentes, simplement à l'aide du dilatatoire, et des tenettes, sans aucune incision. Aussi elle fut si laborieuse, que le chirurgien entraînait avec la malade quatre femmes qui la tenaient.

Depuis ce moment, elle n'a plus voulu être opérée par ce chirurgien, et le

soir qu'il se trouva une seconde pierre, ce fut celui de Longeau, village voisin de Saint-Géosmes, qui l'en délivra aussi par une simple extraction : elle était plate, longue d'environ deux ou trois pouces, sur un pouce et demi de large.

Peu de temps après, l'opération se trouva également indispensable, mais la malade rebutée par la dernière qui avait été réitérée dans le même jour, et voyant que les pierres se reproduisaient si abondamment et si promptement, était décidée à ne plus ajouter à ses douleurs ordinaires celles de l'opération.

En 1751 elle jeta à deux reprises différentes deux pierres, qui avaient l'air cassées tout récemment, et qui se rapportaient ensemble.

Vers le mois de septembre 1752, les vomissements d'urines et de pierres, les crampes qui y succédaient, ont cessé, mais ces accidents ont été remplacés par une strangurie et des douleurs qui ont été presque continuelles.

Au mois d'octobre 1852, Geneviève Martin a été attaquée d'une *anasarque* qui occupait tout son corps à l'exception des bras ; elle a duré deux mois et demi et a cessé vers le 4 janvier 1753 ; depuis ce temps la malade n'a pu marcher.

Au milieu du mois de novembre, elle fut réduite à la dernière extrémité ; elle l'attribue à une révolution causée par la nouvelle qu'on vint lui donner que M. l'évêque de Langres avait chargé un autre chirurgien que celui auquel elle était accoutumée, de lui faire l'opération.

Dans ce moment elle avait ses règles, qui, depuis quatre ou cinq ans, lui viennent toutes les trois semaines et abondamment ; la frayeur dont elle fut saisie occasionna une suppression à laquelle se joignit une grande douleur d'estomac ; un accablement qu'elle ressentait depuis quelque temps ayant augmenté, elle fut saignée au bras une fois et ensuite au pied deux fois en quinze jours.

A la première saignée, il se jeta sur le bras une *enflure*, qui fit craindre qu'elle ne restât estropiée ; cela passa ensuite au col et aux jambes, quand elle était debout. Toutes les parties de son corps s'enflèrent successivement et devinrent douloureuses. *L'anasarque* fut surtout considérable à la région lombaire, la malade parut menacée de devenir *hydropique* : cet état était *accompagné de fièvre*, et dans certains moments de difficulté de respirer, quelquefois de délire.

Geneviève en rappela cependant vers le milieu de décembre, ou du moins le danger s'éloigna quoiqu'elle restât bien malade.

Un mois après qui était vers la fin de janvier, elle retomba presque dans le même état. L'*enflure* avait reparu, et en se jetant principalement *sur les bras et sur les mains* de la malade, elle lui avait ôté l'usage de ces parties.

Au mois de mai il était question de transférer la malade à Paris ; on se proposait d'y suivre les grandes vues du bien public, dont la faculté de médecine a été animée de tous les temps, en faisant observer de près cette fille pour constater son état, mais les douleurs dont elle était tourmentée, étant tout d'un coup devenues insupportables, on fut obligé d'en venir à une onzième extraction de pierre le 13 juin.

Le 16 du même mois on lui en a encore tiré une seconde à peu près de la même grosseur que celle du 13.

Elle en a jeté deux autres de la même nature, longuettes, et d'une forme olivaire.

Depuis ce temps, *une grande faiblesse de jambes* empêche la malade de sortir de son lit, les difficultés d'uriner sont presque continuelles, ainsi que les douleurs.

Le 26 août, dans un accès de transport, elle en a rendu encore une, qui paraît différente des autres, mais qui ne l'est point réellement.

Le lendemain, après avoir senti de nouvelles douleurs, une autre pierre à peu près de la même forme, absolument de la même nature, un peu plus grosse, sortit avec les urines dans l'effort d'un vomissement.

On regarde cette expulsion de pierres comme l'effet d'un remède dont j'ai déjà parlé, et qu'on a administré cette fois à la malade.

III

Le 26 septembre, ayant été introduit auprès de la malade, qui avait été prévenue de mon arrivée, je m'attachai d'abord à ce que je pouvais observer de moi-même, c'est-à-dire, à toutes les circonstances extérieures qui pouvaient me frapper sans que personne me les fît remarquer.

1° Aussitôt que j'entrai dans la chambre, je l'entendis s'agiter beaucoup dans son lit, et proférer quelques paroles mal articulées ; m'en étant approché, je la trouvai riante et dans une espèce de tremblement, s'enveloppant avec sa couverture comme si elle eût été prise d'un grand frisson.

Elle exhalait une odeur d'urine âcre, échauffée et très fétide ; elle me serra plusieurs fois la main dans les siennes, qui me parurent suantes, et me laissèrent une odeur d'urine semblable à celle qui m'avait frappé au premier abord.

Le *visage de la malade n'était altéré en aucune manière* : elle avait des couleurs médiocres, et de l'embonpoint. Je fus surpris de la trouver dans un état presque naturel, tandis qu'elle devrait être épuisée par des opérations aussi réitérées et aussi laborieuses que celles qu'elle a subies.

Ses mains et ses bras me parurent assez maigres, et marqués de cicatrices qu'on dirait être des brûlures.

Ses yeux et ses paupières étaient très rouges, et très enflammés comme si la malade eût pleuré, ou comme s'ils eussent été fatigués.

La malade n'a presque plus de dents à la mâchoire supérieure, elle les a perdues, ou brisées, en mordant le support de son lit, dans les accès de souffrance.

Le ventre était tendu et douloureux et il est toujours dans cet état.

Je lui trouvai un corps de baleine qu'elle m'a dit ne quitter ni jour ni nuit.

Il n'est pas possible de prendre moins de nourriture qu'en prend Geneviève Martin ; pendant longtemps elle a mangé de la viande, mais depuis 8 ans elle a un dégoût habituel pour cette espèce de nourriture quelle qu'elle puisse être, même pour les bouillons.

Elle trempe quelquefois son pain dans de l'eau et ne prend souvent que des fruits, un peu de fromage, de laitage froid ou chaud ; on a remarqué qu'il passe

mieux lorsqu'il est froid ; en total la bonne nourriture est celle qu'elle prend avec le plus de peine.

Pour boisson, elle use tantôt de tisane ordinaire, tantôt d'une infusion de capillaires ; elle prend assez volontiers du vin, mais en petite quantité, et seulement par gorgée, et même dans ses douleurs.

Rarement on lui donne des narcotiques, ce n'est qu'à l'extrémité qu'on à recours à ces remèdes.

Il y a 15 ans qu'elle a été à Bourbonne à deux reprises différentes.

Le premier octobre, je questionnai la malade sur son état depuis la dernière extraction faite le 16 juin : elle me dit qu'aux endroits de la vessie, qui avaient été blessés par les pierres, elle sentait de nouvelles plaies occasionnées par les instruments avec lesquels on les avait tirées.

Elle ajouta qu'elle avait beaucoup de peine à se remettre de cette opération et que depuis elle n'était pas sortie de son lit.

Les rétentions, les difficultés d'uriner ne la quittent guère. Elle souffre continuellement et quoique le temps de ses douleurs varie beaucoup, on observe cependant qu'en général la malade souffre moins dans le jour, et que vers les quatre ou cinq heures du soir, les douleurs paraissent se réveiller, et durent jusqu'à dix ou onze heures, quelquefois jusqu'au matin.

M'étant rendu chez la malade, le 3 octobre pour l'interroger en détail sur son état, j'en fus empêché par ses convulsions qui la prirent quelques instants après mon arrivée.

Elles commencèrent par des sanglots qui furent tout d'un coup suivis de *cris*, de *roidissements de tous les membres*, *le corps s'élevant de dessus le lit*, avec beaucoup de force, et beaucoup de *contorsions*.

Cet accès de spasme se termina après quelques minutes par beaucoup de vents et de rots que la malade rendit par la bouche avec effort et avec bruit.

Quelques temps après je fus témoin des mêmes accidents ; lorsqu'ils furent cessés je touchai le pouls de la malade, qui me parut seulement plus fréquent, mais point élevé.

Elle me porta la main sur la poitrine, je sentis de très grands battements de cœur qu'elle m'a dit succéder constamment à ces convulsions ; que les uns et les autres étaient l'effet des grandes douleurs qu'elle souffrait et qui s'arrêteraient dans la journée.

Dès l'instant que les agitations et les raidissements furent passés, la malade reprit sur le champ de la gaieté, elle fut même riante.

Le 13 octobre, je reçus la nouvelle qu'on était venu à bout de déterminer Geneviève à se laisser sonder ; comme avec elle il faut profiter des moments, je me transportai à Saint-Géosmes dans le dessein de lui extraire moi-même la pierre que je lui sentirais dans la vessie, pour peu qu'elle fût assez considérable pour devoir être tirée. Je me chargeai donc des instruments qui pouvaient m'être nécessaires.

Avant d'introduire la sonde à la malade, je lui demandai si elle croyait avoir une pierre, elle me répéta, comme elle me l'avait déjà dit, qu'elle en avait une ; en effet, la sonde arrivée au col de la vessie rencontra un obstacle que je re-

connus par le son être un corps dur : il m'a fallu forcer un peu pour la repousser, ce qui m'a fait juger qu'il était engagé dans le col de la vessie.

La malade fut très soulagée par cette opération, elle rendit environ un grand verre d'urine ; mais je fus surpris de ce qu'elle était très claire et très limpide ; le peu que j'en avais pu voir jusqu'à ce jour ayant toujours été d'une couleur foncée.

Elle n'avait pas non plus à beaucoup près l'odeur fétide qui m'avait frappé dans les autres, même nouvelles.

Au jeu de ma sonde que je remuais fort aisément dans la vessie, où j'ai eu peine à toucher la pierre, à la quantité d'urine que la malade rendit sur le champ, j'ai jugé que la vessie avait beaucoup de capacité et que la pierre était d'un petit volume.

Je dois observer que j'ai été surpris de ne trouver aucun délabrement dans aucune des parties contiguës au méat urinaire ; il est tout simple d'imaginer qu'elles ont dû être excoriées même déchirées, soit par la quantité et la forme des pierres qui ont été tirées, soit par l'introduction répétée des instruments avec lesquels on lui a fait les opérations.

Quoique j'aie reconnu une dilatation marquée dans le canal de l'urèthre, elle ne m'a pas cependant paru telle que je l'aurais imaginée et telle que tout le monde aurait pu la soupçonner.

L'extraction que je me proposais de faire n'ayant pas eu lieu, par rapport à la petitesse de la pierre contenue dans la vessie, je voulus être témoin de l'effet du remède familier à la malade, et qui n'a jamais manqué de lui faire jeter des pierres par le méat urinaire, et par la bouche (dans le temps qu'elle en rendait par cette voie).

Pour cela la malade consentit, non sans peine, à être transférée de St-Géosmes à Langres, dans une maison qui était à ma portée ; elle fut mise dans une chaise à deux roues, dont le mouvement ne l'incommoda point, comme je le craignais par rapport à la pierre qu'elle déclarait avoir dans la vessie ; la journée qui succéda à ce petit voyage ne fut pas plus orageuse que les autres.

Dès le soir même, je fus présent à la miction du remède qui consiste pour l'ordinaire à mettre en infusion pendant douze heures dans un vase bien bouché deux oignons blancs coupés par rouelles minces dans la quantité de trois grands verres de vin blanc pour trois doses, elle en prend une pendant trois jours consécutifs et un verre d'huile d'olives, une heure avant ; selon l'effet qu'opère la première ou la seconde prise, elle n'en prend que deux.

Le 15 à sept heures du matin, je fis avaler à la malade le potion huileuse, et à huit heures l'infusion d'oignon.

Vers les deux heures après midi la malade commença à se plaindre. Sur les six heures, les contorsions, les raidissements de membres étaient à un point incroyable, et accompagnés de grincements de dents et de cris ; j'essayai de lui parler, elle me dit qu'elle sentait du mal à la nuque et au col ; il ne me fut pas possible d'en tirer d'autre réponse, elle me dit elle-même qu'elle ne savait plus ce qu'elle disait ; n'ayant pas le courage de me tenir dans sa chambre, je me contentai de revenir à plusieurs reprises, jusqu'à dix heures du soir.

Je la trouvai alors dans le même état que sur les six heures, aux agitations du corps près : elle avait les yeux fermés, la bouche ouverte, on me dit qu'elle dormait et qu'elle rêvait ; je l'entendis en effet appeler nommément une personne qui était absente, à qui elle disait qu'elle souffrait plus qu'à l'ordinaire ; au bruit qu'elle faisait en grinçant les dents les unes contre les autres, je ne sais comment elle ne s'est pas brisé celles qui lui restaient ; enfin (on n'aura pas de peine à le croire) toute la fermeté dont je m'étais armé m'abandonna, je me désistai du dessein que j'avais toujours eu de passer la nuit auprès de la malade, pour lui voir vomir quelques pierres, ou jusqu'à ce que je lui entendis rendre celle qu'elle avait dans la vessie.

Désirant qu'il restât une personne sûre auprès de la malade, M. Viard prêtre et professeur de théologie au séminaire de Langres, ci-devant desservant à St-Géosmes, voulut bien me remplacer et donner son attention à ce qui se passerait.

J'y retournai encore sur les onze heures, alors elle avait des défaillances, des convulsions : elle battait la campagne.

A minuit, dans l'effort d'un vomissement et une douleur très aiguë, on entendit tomber quelque chose dans le bassin. C'était la pierre qui était sortie de la vessie, M. Viard me l'apporta sur le champ, elle était de la grosseur d'une olive, mais un peu pointue.

Elle était accompagnée de cinq autres petites, qui étaient comme elle, de la même nature que toutes celles qui m'avaient été envoyées à Paris.

Dans le moment que la malade jeta cette pierre et qu'on la tira du bassin, il y avait très peu d'urine; mais le 16, étant allé le matin voir Geneviève, il s'y en trouva de quoi remplir un grand verre que je fis porter chez moi pour en faire l'examen.

Ce que la malade avait vomi parut être du vin qu'on lui avait donné de temps en temps dans ses défaillances, et qu'on interrompit sur les onze heures.

Il ne s'y trouva point de pierres, et on m'observa que depuis un mois environ elle n'en avait pas vomi.

L'état de la malade consistait dans un affaissement considérable, sensible au pouls, elle se plaignait néanmoins de vives douleurs, principalement dans les jambes, je lui ordonnai une potion anodine que je lui réitérai le soir : le calme qu'elle procura dans la nuit à la malade, lui fit concevoir de grandes espérances pour la guérison, dont on la flattait toujours depuis mon arrivée, afin de l'engager à faire tout ce que je jugerais à propos.

Le 17 au matin, je ne pus juger des urines de la malade, ses règles ayant paru.

Sur les 11 heures, j'eus l'honneur d'accompagner M. l'évêque de Langres qui fut exhorter lui-même la malade ; nous la trouvâmes dans la plus grande désolation ; c'était une de ses sœurs qui avait entendu dire dans la ville que les pierres de Geneviève étaient supposées, et qui s'était empressée de la questionner indiscrètement sur ce mauvais bruit qui paraissait se renouveler ; Geneviève en était fort chagrine, mais M. l'évêque de Langres lui ayant ordonné de ne point s'embarrasser des propos, elle obéit et n'y pensa plus.

Le soir ses règles étant arrêtées, je lui fis prendre deux gobelets d'une teinture de safran.

Le 18 au matin, la malade me déclara avoir de grandes douleurs au talon, elle me dit que ses urines ne coulaient plus que goutte à goutte, et que c'était les symptômes d'une nouvelle pierre.

Dans la journée elle souffrit beaucoup, ses douleurs et ses convulsions ne la quittèrent point.

Je fus frappé particulièrement dans cette journée par l'odeur urineuse de la moiteur qui couvrait ses mains, et qui depuis deux ou trois jours me paraissait plus supportable.

Le 19, la malade a été dans des agitations et dans des convulsions presque continuelles, les urines ont été totalement supprimées ; j'ai proposé à la malade de la faire uriner par le moyen de la sonde, mais elle a rejeté constamment ce soulagement. Je lui fis prendre une potion huileuse, avec quelques gouttes de baume du Pérou ; ce qui lui ayant procuré quelque tranquillité, j'assemblai dans sa chambre M. Hugo desservant de St-Géosmes, M. Viard son prédécesseur, et deux sœurs de la malade, qui sont parfaitement instruites de toutes les différentes circonstances de son état ; je fis lecture de l'histoire que l'on vient de voir, et que j'avais rédigée, tant sur tous les mémoires qui m'avaient été fournis, que sur les différents interrogatoires particuliers que j'avais faits presque tous les jours, en prenant mes précautions pour que les déposants ne pussent varier dans la suite sur les faits et articles qui y sont énoncés.

Le 20 octobre, les douleurs que souffrait la malade étaient excessives en apparence, cependant les urines avaient repris un peu leur cours ; elle en rendit à peu près la moitié d'un verre, qui était très foncée en couleur, d'une odeur très forte, comme si elle eût séjourné ; après l'avoir laissée reposer, elle m'a paru la même que celle qu'elle avait rendue le 16, avec un dépôt semblable à une bouillie.

Dans la nuit la malade jeta par les voies urinaires une pierre de la même nature que les autres ; elle me fut remise avec trois autres petites le 21, au moment que j'allais partir.

DISCUSSION ET DIAGNOSTIC.

A la suite de cette observation, Morand fait connaître les analyses qu'il fit des urines de la malade avec MM. Charles et Diez. « Il ne s'y trouva aucun gravier ».

Une matière blanche, floconneuse, s'y voyait en suspension. Les gens de l'entourage de Geneviève la regardaient comme « le produit des contorsions de la malade ». Il fut démontré que c'étaient des filaments de toile provenant de l'usure des draps.

Morand entreprit ensuite une étude comparative des pierres rendues par la Fille de St-Géosmes et des calculs des reins et de la vessie.

Dans cette discussion, d'une logique limpide et documentée, il accu-

mule les arguments scientifiques pour démontrer l'absurdité de la croyance à l'origine animale de ces pierres. Ce n'est pas leur grand nombre qu'il faut incriminer, bien qu'en réunissant toutes celles qui sont sorties du méat urinaire, spontanément ou par opération, on en puisse former un paquet pesant *trois onces un gros*. Mais c'est la nature même de ces pierres qui doit confirmer le soupçon de supercherie. On dirait des morceaux de *brique* ou de *tuile*, rougeâtres ou grises, à angles tranchants, à surface raboteuse.

Elles rougissent au feu, sans se désagréger.

Elles ne sont attaquées par aucun acide.

Enfin l'on n'y trouve, en aucun cas, la trace des concrétions calcaires qui recouvrent toujours les corps étrangers ayant séjourné un certain temps dans la vessie.

D'ailleurs, ces pierres ressemblent à s'y méprendre à celles qu'on trouve sur le sol du village de St-Géosmes.

Un des médecins que l'Évêque de Langres avait chargé d'examiner Geneviève, le sieur Forgeot, chirurgien de Longeau, avait eu à peu près la même idée que Morand :

« Un seigneur de Paroisse, voisin du Prieuré de St-Géosmes, curieux d'avoir en propre, quelque pierre provenue de Geneviève, l'ayant sollicité pendant longtemps de se dessaisir en faveur de quelques-unes de celles qu'il avoit en sa possession, il n'avoit trouvé d'autre moyen de satisfaire cette personne qu'en lui envoyant *une pierre qu'il avoit trouvée en se promenant*, et qui par sa ressemblance avec celles dont on était si curieux, l'avoit frappé au point de lui suggérer cette innocente supposition » (Déclaratoire de M. Forgeot, le 12 octobre 1753).

Enfin, il est probable que « ces pierres n'ont point été introduites à nu dans la vessie ».

Geneviève, pour éviter la douleur qu'eût nécessairement causée l'introduction de corps rugueux et tranchants dans l'urèthre, prenait soin de les entourer d'une sorte de charpie qui en atténuait les aspérités. Ainsi s'expliquent les filaments de toile trouvés en suspension dans l'urine à la suite des évacuations.

A cette analyse physique et chimique, succède une discussion clinique très serrée des différents symptômes présentés par Geneviève et pouvant offrir quelques analogies avec ceux qui accompagnent les affections calculeuses.

Il est avéré que la malade n'a jamais eu de véritables coliques néphrétiques.

Les douleurs qu'elle accusait dans la région lombaire et dans l'abdomen

n'ont pas le caractère aigu des crises qui annoncent le passage d'un calcul dans les voies urinaires.

Morand passe en revue toutes les affections qui peuvent donner le change ; coliques ordinaires, lumbago, douleurs rhumatismales, calculs stercoraux, hémorrhoïdes, etc. Il manque, dit-il, à chacun de ces diagnostics des signes trop importants pour qu'on puisse s'arrêter à aucun d'eux.

L'auteur s'étonne aussi avec raison qu'une pareille production calculeuse n'ait causé que des accidents douloureux insignifiants, et surtout qu'aucun phénomène inflammatoire ne soit survenu dans les voies urinaires. Enfin, « la malade n'a jamais uriné de sang ».

Pour qu'elle ait résisté à tant d'efforts et à tant de causes d'irritation, il fallait vraiment que la vessie de Geneviève fut parfaitement saine.

« Il y a donc toute apparence que les pierres qui ont été tirées de la vessie de Geneviève, que celles qu'elle a rendues naturellement, ne sont jamais restées longtemps dans cette cavité, puisqu'elles n'auraient pas manqué d'y occasionner beaucoup de désordre ».

Quant à l'urèthre, il ne présente aucune trace de déchirure ni d'érosion ; mais il possède une dilatabilité remarquable, confirmée par les dires des chirurgiens qui ont pratiqué les sondages et les opérations.

Le sieur Forgeot, chirurgien de Longeau, dans son déclaratoire du 12 octobre raconte, au sujet des deux pierres extraites par lui au mois de mai 1750, « que ces pierres sont véritablement monstrueuses par rapport au conduit de l'urèthre, par lequel elles ont été tirées ; que cependant dans les vingt-quatre heures qui ont suivi la seconde extraction dont il fut chargé, il lui auroit été possible de replacer la pierre dans la vessie, de la même façon qu'elle en avait été tirée ».

Cette dilatabilité de l'urèthre n'a rien de surprenant, nous dit Morand. Elle existe à des degrés divers suivant les individus ; elle est notoire chez la plupart des femmes qui, de ce fait, évacuent facilement et spontanément les calculs vésicaux ; elle a pu devenir excessive chez une fille qui, progressivement, introduisit dans ce canal des pierres de plus en plus grosses.

Pour terminer, Morand rappelle deux arguments décisifs :

1° Avant de rendre ses pierres, soit par en haut, soit par en bas, « Geneviève ne sent ni douleur ni travail dans les parties qui devaient souffrir, depuis la vessie jusqu'à l'estomac. »

2° « C'est Geneviève qui décide *elle-même* la nécessité des opérations, en affirmant qu'elle sent la pierre, mais elle ajoute quelquefois *qu'elle en a plusieurs, ce qui se trouve vrai* ».

Toutes ces preuves accumulées réduisent à néant l'hypothèse d'une affection calculeuse des reins ou de la vessie.

C'est alors que Morand formule son diagnostic sur l'étrange maladie de la Fille de St-Géosmes.

On reste surpris de la netteté et de la précision avec laquelle il a reconnu et affirmé la nature de ces accidents, en un temps où l'étude des maladies nerveuses était encore pleine de contradictions et de mystères.

« Tout ce que l'on peut déduire, dit-il, des symptômes observés dans la Fille de St-Géosmes, *ne porte pas exclusion d'un état de maladie.* Quiconque voudra se donner la peine d'examiner sérieusement les incommodités qu'elle a commencé à avoir à l'âge de dix-sept ans, et de les suivre jusqu'en 1747, que l'accessoire des pierres s'y est joint, décidera que *Geneviève a été de tous les temps attaquée d'une affection hystérique, et que les coliques qui paraissent aujourd'hui sa seule maladie, sont hystériques, et nullement néphrétiques*, quoiqu'elles *aient été suivies de pierres* ».

On ne saurait être plus affirmatif et se prononcer plus catégoriquement en faveur du diagnostic d'*hystérie* pour lequel nous avons aujourd'hui des preuves surabondantes.

*
* *

La nature des accidents hystériques qui constituent toute la maladie de la Fille de St-Géosmes est en effet trop évidente pour qu'il soit besoin de s'y attarder longuement.

Nous nous contenterons de relever les principaux, ceux surtout qui, inconnus ou mal définis au siècle dernier, n'ont pas été suffisamment mis en relief par Morand pour étayer son diagnostic.

La plupart d'ailleurs ont été entrevus par l'érudit professeur d'anatomie, qui, s'appuyant sur l'œuvre de Sydenham, dit expressément :

« Les violents et fréquents vomissements de sang, accompagnés de spasmes épileptiques, les éruptions cutanées, âcres et corrosives... l'espèce de frissonnement presque continuel de tout le corps, montrent clairement une *ataxie dans les humeurs, dans les esprits, et dans le genre nerveux.* Tous ces accidents sont aujourd'hui classés dans le tableau des manifestations hystériques. Mais cette interprétation actuellement admise à l'unanimité eût été, il n'y a pas vingt années, vivement contestée, et même rejetée par la plupart.

Les *crises convulsives*, si fréquentes chez Geneviève, appartiennent bien au type classique des attaques de grande hystérie. Elles alternent avec les vomissements et les crises urinaires, ou bien elles leur succèdent.

Ce sont d'abord de grands cris, des sanglots, puis un « assoupissement », accompagné « d'agitations », de « rêves », une « crampe générale avec des contorsions effroyables dans le col, les bras et les jambes, le corps s'é-

levant de dessus le lit ». Enfin, la malade reste « sans mouvement » sur son lit pendant plusieurs heures, « rendant des gaz par haut et par bas ».

Nous retrouvons là toutes les phases de l'attaque de la Salpêtrière : le *cri initial*, la *perte de connaissance*, les *mouvements épileptoïdes*, les *grands mouvements*, l'*arc de cercle*, les *contractures*, les *hallucinations*, les *rêves*, la *léthargie*, etc., etc.

Morand note à plusieurs reprises le *grincement des dents* et les *crises de morsure* de Geneviève. « Elle avait brisé plusieurs dents en mordant le support de son lit ».

Geneviève, nous l'avons vu, eut aussi des crises de *somnambulisme nocturne*, pendant lesquelles elle errait la nuit à travers champs jusqu'au moment où elle tombait inanimée sur le sol.

C'est déjà plus qu'il n'en faut pour affirmer la nature du mal dont était atteinte la Fille de St-Géosmes.

Sur les troubles sensitifs et sensoriels, Morand reste muet. Il fut pourtant frappé du peu de sensibilité de l'urèthre dont les réactions douloureuses étaient presque nulles en regard de toutes les irritations qu'il dut subir.

Il semble enfin que, vers la fin de la dernière année de ses évacuations pierreuses, Geneviève ait eu de la *paraplégie hystérique* : « une grande faiblesse des jambes qui empêchait la malade de sortir de son lit ».

C'est par une des plus inquiétantes manifestations viscérales de l'hystérie que Geneviève a inauguré sa maladie.

A l'âge de seize ans, elle « jeta beaucoup de sang par le nez et par la bouche » ; tantôt ce sang était « pur », tantôt « écumeux », tantôt « mêlé d'humeurs ».

Qu'il s'agisse d'*hémoptysies* ou d'*hématémèses*, ou même des deux alternativement, c'est encore à l'hystérie qu'il faut rattacher ces accidents.

Ils appartiennent à la série des troubles vaso-moteurs si variés chez les hystériques et en particulier à ces hémorrhagies, dites *supplémentaires* des règles, sur lesquelles les anciens auteurs ont longuement insisté.

La coïncidence fréquente ou la substitution de ces différents phénomènes entre eux et avec les autres manifestations de la névrose est bien connue.

Chez Geneviève, il y eut successivement alternance et concomitance des hémorrhagies par en haut et par en bas.

Au début « les vomissements de sang se renouvelaient assez régulièrement à tous les derniers quartiers de la lune ».

Alors Geneviève n'était pas encore réglée.

A 20 ans, elle vit apparaître ses règles pour la première fois, et, pendant une année, les vomissements de sang cessèrent.

Ils reparurent, conjointement avec le flux menstruel, qui d'ailleurs était peu abondant, et persistèrent pendant neuf années consécutives.

Il arriva plusieurs fois que l'hémorrhagie par la bouche fut telle que la malade rendit jusqu'à « quatre pintes de sang, malgré les saignées du bras et du pied qu'on lui faisait ».

Les hémorrhagies suivaient d'ailleurs les irrégularités de la menstruation. On les vit durer quatre mois sans trêve, puis cesser pendant les quatre mois suivants. Elles reprirent plus tard leur périodicité mensuelle, survenant huit jours avant les règles.

De nombreux exemples de ces différentes combinaisons ont été signalés depuis que l'attention s'est portée sur ces faits. L'hémoptysie et l'hématémèse hystériques peuvent être considérées tantôt comme des équivalents de l'attaque convulsive, tantôt comme des phénomènes d'hystérie locale. Leur apparition rend souvent le diagnostic très difficile avec les affections pulmonaires ou gastriques.

Dans le cas de Geneviève Martin, l'hésitation n'est pas possible.

Parmi les troubles que l'hystérie apporte à l'appareil digestif, le dégoût ou le refus des aliments tient une place importante. Geneviève n'y a pas échappé.

« Elle resta, dit Morand, plus d'une fois, huit jours sans manger ».

Ces crises d'*anorexie* ne sont plus mystérieuses. Lasègue en a montré l'origine toute psychique ; Charcot, Sollier, Gilles de la Tourette, Janet, Souques, etc., ont confirmé cette pathogénie par maints exemples analysés de très près. Les jeûnes surprenants d'une foule de religieux fanatiques ne reconnaissent pas une autre cause. L'influence religieuse entretenue par les prêtres qui fréquentaient assidûment la Fille de St-Géosmes, joua certainement un rôle dans la genèse de ces accidents.

Toutefois, chez Geneviève, les crises d'anorexie ne furent ni bien longues, ni bien fréquentes. Elles ne compromirent jamais sa santé, et n'entraînèrent pas cette maigreur squelettique si impressionnante dans certaines observations. L'état général resta excellent. Geneviève avait la figure naturelle, « avec un certain degré d'embonpoint ».

Morand fut surpris de cette bonne apparence, la malade prenant très peu de nourriture, jamais de viande, et devant être épuisée par toutes ses souffrances et tant d'interventions douloureuses.

Après les vomissements sanguins, Geneviève eut des « *vomissements d'urine*, survenant sans effort, et suivis d'un flux menstruel ».

Ce phénomène rare, révoqué en doute par quelques auteurs, n'est cependant pas inattendu ni inexplicable.

Il s'observe en général dans les cas où la névrose porte une de ses ma-

nifestations sur l'appareil urinaire, en particulier dans la diminution de sécrétion connue depuis Charcot sous le nom *d'ischurie hystérique.* Cette diminution peut d'ailleurs aller jusqu'à la suppression complète des urines qui constitue l'*anurie* hystérique.

Des observations remontant au seizième siècle signalent le fait.

Une jeune religieuse de Padoue, à la suite d'une suppression d'urine, rendit par le vomissement plusieurs litres d'un liquide analogue à l'urine par son odeur et sa couleur (Marcellus Donatus, cité par Nysten).

Les cas de Vallisneri, de Marangoni, de Mareschal, de Nysten analysés par Charcot (1) et par Gilles de la Tourette (2), semblent appartenir à la même catégorie de faits. Charcot, avec Laycock, établit la réalité de l'ischurie hystérique et des vomissements urineux. Il démontra qu'il existait entre les deux phénomènes un balancement assez régulier.

Gilles de la Tourette, s'appuyant à la fois sur les constatations cliniques et sur les analyses chimiques comparatives des vomissements et de l'urine, admet :

« Que si l'ischurie est, le plus souvent, sous la dépendance des vomissements, phénomène primitif, il n'est pas moins réel que dans certains cas, plus rares à la vérité, l'ischurie est primitive et les vomissements secondaires, ou mieux supplémentaires ou vicariants (3) ».

Ces deux processus pathogéniques inverses semblent avoir alterné chez Geneviève chez qui les vomissements urineux précédèrent d'abord l'ischurie pour lui succéder plus tard.

Quelle que soit d'ailleurs la marche des accidents, il est intéressant de constater que non seulement les matières vomies pouvaient être assimilées dans ce cas à des urines supplémentaires, mais que dans les unes et les autres on retrouvait les mêmes éléments anormaux, soi-disant pathologiques.

La difficulté d'uriner apparut progressivement chez Geneviève. Elle fut même précédée pendant l'enfance de cette *incontinence nocturne* qu'on retrouve souvent dans les antécédents des hystériques. On fit manger à la malade « des souris accommodées en nourriture », remède souverain, assurait-on, contre cette sorte d'accident. Mais il n'eut aucun succès.

Plus tard, les phénomènes d'*ischurie* remplacèrent l'incontinence. La malade, pendant plusieurs heures, faisait de vains efforts pour uriner, accusait de vives douleurs dans la vessie et dans l'urèthre. Une attaque convulsive mettait généralement fin à cette rétention passagère.

(1) Charcot. *Leçons sur les mal. du syst. nerv.*, t. I, p. 277.
(2) Gilles de la Tourette. *Traité clin. et thérap. de l'hystérie*, t. II, p. 399 et suiv.
(3) *Loc. cit.*, p. 406.

A cet égard, Geneviève reste inférieure aux malades cités par Charcot qui, pendant plusieurs jours, étaient atteints d'une anurie absolue.

Morand a observé également au cours d'une de ses visites, une distension énorme de l'abdomen. Laycock a signalé cette coïncidence de l'ischurie et de la *tympanite hystérique*.

Les phénomènes douloureux qui accompagnaient les accidents présentés par Geneviève siégeaient tantôt dans les reins, tantôt dans la vessie.

La *cystalgie hystérique* avait déjà été signalée par Sydenham, que Morand cite fort à propos : — « Non seulement la maladie hystérique cause une douleur très vive quand elle s'attaque à la vessie, mais encore, elle supprime l'urine et simule tous les symptômes d'un calcul vésical. »

Ainsi, l'auteur anglais avait non seulement connaissance des crises vésicales des hystériques ; mais ce passage indique nettement qu'il avait eu l'occasion d'observer des malades présentant les mêmes symptômes que la Fille de St-Géosmes.

Les douleurs vésicales de Geneviève provoquaient généralement des « convulsions ». Cette coïncidence est attestée par maints auteurs (Laycock, G. Guinon, Bourguinon, Challeix-Vivié, Mesnard, Gilles de la Tourette).

On serait surpris de ne pas voir signaler *l'hématurie* chez une malade aussi féconde que la Fille de St-Géosmes en troubles vaso-moteurs hystériques, si cette hémorrhagie n'était d'une excessive rareté. Les cas de Marius Carré et de Bouloumié ont cependant montré l'alternance de l'hématurie avec les hémoptysies et les hématémèses.

C'est avec raison que Morand rapporte encore à l'hystérie les phénomènes paroxystiques douloureux qui simulaient chez Geneviève les coliques néphrétiques.

En cela le professeur d'anatomie ne faisait d'ailleurs qu'accepter l'opinion de Sydenham (1).

« Les praticiens conviennent que les maladies hystériques affectent quelquefois les reins, et qu'alors les symptômes sont si ressemblants à ceux des accès néphrétiques, et par l'espèce et par le lieu qu'occupe la douleur, par la violence même des vomissements qui les accompagnent, et par leur extension jusqu'aux uretères, qu'il n'y a que l'examen de la disposition de la malade à l'une ou à l'autre de ces affections, qui puisse aider à les distinguer ».

Depuis Sydenham, nombre d'auteurs sont venus confirmer l'existence d'une *néphralgie hystérique* (Sauvage, Boyer, Chopart, Henry Morrin, Legueu, Gilles de la Tourette).

(1) *Dissert. Epistol. de Affect. Hist.*, Cap. VII.

Parmi les localisations de l'hystérie sur les téguments, « le *pemphigus*, dit Gilles de la Tourette, peut être considéré comme le type de l'élément éruptif de la névrose ».

Les observations en sont aujourd'hui fort nombreuses.

Une des plus anciennes, reproduite par Louyer Villermay (1) d'après le Dr Jacquemin (*Journ. génér. de méd.*, t. XXX, p. 264), relate le fait très singulier d'une jeune demoiselle sujette à des convulsions hystériques qui a eu trois ou quatre fois une éruption de vésicules sur l'avant-bras et la poitrine, de la grosseur d'une châtaigne, lesquelles ont formé en s'ouvrant spontanément, une plaie semblable à celle des vésicatoires ».

C'est la même description que Morand donne des accidents éruptifs présentés par Geneviève :

« Eruption dartreuse, semée de grosses phlyctènes qui laissaient sur la peau des traces analogues à celles de forts vésicatoires.....; de véritables cicatrices comme des brûlures ».

Cette éruption apparaissait à la suite des vomissements sanguins, aux hypocondres, dans la région hypogastrique, sur la région antérieure des cuisses, des jambes, sur le visage, sur les bras et les avant-bras, causant une très vive cuisson.

Pendant deux ou trois ans, vomissements et éruptions se sont succédés régulièrement.

Nous arrivons enfin à l'examen d'un symptôme sur la nature duquel Morand ne s'est pas prononcé, bien que sa nature hystérique ait été déjà entrevue par Sydenham.

Il s'agit de cette espèce d' « anasarque qui couvrit tout le corps, à l'exception des bras, et dura deux mois et demi ».

Selon toute vraisemblance, l' « enflure » en question n'était autre chose qu'un *œdème hystérique*.

Gilles de la Tourette (2) croit pouvoir reconnaître l'existence de la *forme généralisée* dans deux observations de Carré de Montgeron (Marguerite Thibaut, et Marguerite-François Duchesne). Il cite un fait personnel qui confirme la réalité de cette forme, plus rare il est vrai que l'œdème unilatéral ou localisé.

Le cas de la Fille de St-Géosmes vient s'ajouter à ces exemples. Chez elle, comme il est de règle, l'œdème récidiva plusieurs fois.

A l'occasion d'une saignée, « toutes les parties de son corps s'enflèrent successivement et devinrent douloureuses », principalement la région

(1) Louyer-Villermay. *Traité des maladies nerveuses ou vapeurs*, Paris, 1816, t. I, p. III, cité par Gilles de la Tourette, *Loc. cit.*, p. 407.
(2) *Loc. cit.*, p. 397.

lombaire. Il est vrai que Morand ajoute : « Cet état était accompagné de fièvre, et dans certains moments de difficulté de respirer, quelquefois de délire ». Mais il n'y a pas là de quoi infirmer le diagnostic. Le « délire », les troubles respiratoires, la « fièvre » même peuvent appartenir à la névrose. La saignée, par l'émotion qu'elle cause à la malade peut très bien avoir joué le rôle d'agent provocateur.

D'ailleurs une troisième poussée d'« enflure » survint encore trois mois après, sans cause, et resta localisée sur *les bras et sur les mains*.

Enfin, pour terminer, il nous reste à parler de *l'état mental* de la Fille de St-Géosmes.

Les stigmates psychiques de l'hystérie, aujourd'hui bien analysés et bien définis, n'avaient cependant pas échappé aux anciens auteurs.

On ne peut que louer le bon sens critique dont Morand fait preuve dans son appréciation de l'état mental de Geneviève.

Il ne faut pas oublier en effet que, jusqu'aux derniers travaux de l'Ecole de la Salpêtrière, la femme hystérique était considérée par la majorité des médecins comme une simulatrice et une menteuse. Le fond psychique de la névrose était généralement méconnu et l'on attribuait sans hésiter à la perversion morale et à l'imposture toutes les bizarreries d'actes ou de paroles que présentaient les hystériques. Morand a fort judicieusement fait ressortir la nature pathologique de ces troubles de l'esprit et du caractère. Il prononce formellement le mot de suggestion, et l'on sait que la mise en œuvre d'une *suggestibilité* excessive constitue le fond de l'état mental de l'hystérique.

Tantôt, la suggestion vient de l'extérieur, et est provoquée par une influence étrangère : c'est ainsi qu'un prêtre ayant conseillé à Geneviève un breuvage destiné à faciliter le vomissement de ses pierres, elle ne manqua jamais d'en rendre à profusion chaque fois qu'elle prit le remède préconisé.

Ici la suggestion produisit un effet néfaste. Elle fut par contre salutaire, en apparence tout au moins, lorsque l'évêque de Langres, ayant rendu visite à la malade, la décida à se faire opérer.

De même, « la carrière qui donnait toutes ces pierres étant inépuisable, on jugea à propos d'abandonner pendant quelque temps le remède, par lequel on ne réussissait à en détacher que des échantillons sans tarir la minière ». Le résultat fut souverain : on ne vit plus de pierres dans les vomissements.

D'autres fois, l'autosuggestion suffit à produire des accidents de toutes sortes. Après que Geneviève eut promis de s'en remettre aux soins d'un chirurgien, « la seule crainte de l'opération lui fait rendre une pierre ».

L'évêque de Langres ayant parlé de confier à un autre médecin l'extraction des pierres de Geneviève, elle en conçut une si vive appréhension que « ses règles furent supprimées tout à coup et qu'elle fut réduite à la dernière extrémité. » — Quand on parla de la transporter à Paris pour la faire examiner par la Faculté, ses douleurs devinrent tout d'un coup si violentes qu'on dut renoncer à lui faire faire le voyage.

La susceptibilité de Geneviève à tous les propos qui se tenaient sur son compte, est encore une des caractéristiques de son état mental névropathique.

Une de ses sœurs lui ayant dit que le bruit courait par la ville que ses pierres étaient une pure invention, Geneviève fut profondément blessée qu'on l'accusât d'imposture. Il fallut l'intervention consolante de l'évêque de Langres pour la calmer.

Morand a parfaitement compris la nature maladive de tous ces désordres psychiques, et ses réflexions sur la pathogénie des accidents de Geneviève Martin restent conformes à l'idée qu'on peut s'en faire aujourd'hui.

« *Il n'est pas, dit-il, nécessaire de rechercher quel peut être le motif de pareilles imaginations ; cet examen est absolument étranger à celui du fait, et l'un n'engage point dans l'autre.*

« Tout ce que l'on sait en général à ce sujet, c'est que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a des exemples de semblables prodiges ; du temps de Gallien même, il se trouvait des gens qui avaient des maladies fausses.

« *Et soit qu'il y ait simplement de la manie, ou du dessein prémédité dans ces sortes de cas*, c'est aux médecins à tirer le voile mystérieux qui peut en imposer ».

Il nous paraît impossible de juger plus sainement le cas de la Fille de St-Géosmes et de faire plus large la part de la maladie dans des accidents qu'on est trop généralement tenté d'attribuer à la simulation.

*
* *

D'ailleurs, le bon sens et l'érudition de Morand, s'étaient déjà révélés en plusieurs occasions, surtout dans une étude sur un cas d'ostéomalacie célèbre (1), celui de la femme Supiot, dont le squelette est conservé au musée Dupuytren.

Toutes ses œuvres témoignent des connaissances encyclopédiques qui lui permirent d'aborder les sujets les plus variés. Ses titres scientifiques, moins condensés que ceux de son père, se recrutent dans toutes les branches de la science : médecine, chirurgie, chimie, minéralogie, histoire

(1) *Histoire de la maladie singulière et de l'examen d'une femme devenue en peu de temps contrefaite par un amollissement général des os.* Paris, 1752, in-12.

naturelle, etc. (1). Malgré leur diversité, ces travaux portent l'empreinte d'une réelle érudition, toujours servie par un jugement profond et sain.

Dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences, en séance publique, le 14 novembre 1764, Morand donna une nouvelle preuve de son esprit d'observation et de son bon sens critique, à propos du nain du roi de Pologne Stanislas, le célèbre *Bébé*, dont la renommée publique faisait « un abrégé des merveilles des cieux ».

Il présenta une description excellente de cet avorton contrefait, accompagnée de sa statue en cire, modelée par Jeanet, chirurgien de Lunéville. Et dans son étude de l'état physique et mental de *Bébé*, Morand trace, pour la première fois, le portrait exact d'un *crétinisme infantile et myxœdémateux* (2).

A ne considérer que l'histoire de la maladie de la Fille de St-Géosmes, il nous semble qu'un respectueux hommage doit être rendu au médecin impartial et éclairé qui a su apprécier avec tant de bon sens, de charitable discernement, une affection presque inconnue en son temps, et sur la nature de laquelle il n'a pas hésité à se prononcer catégoriquement, au mépris des préjugés de toute une province, contre le mauvais vouloir de personnages influents qui s'efforçaient d'accréditer une légende propre à servir de mesquins intérêts.

*
* *

OBSERVATIONS COMPARATIVES.

L'histoire de la Fille de St-Géosmes n'est pas unique en son genre. Morand s'est livré à des recherches patientes dans la littérature médicale de son temps, et a résumé à la fin de son étude plusieurs observations analogues.

Dans plusieurs cas, il ne s'agit que de corps étrangers introduits dans l'urèthre ou dans le vagin et expulsés après un séjour plus ou moins long dans ces conduits naturels, soit spontanément, soit à l'aide d'une intervention chirurgicale.

D'autres faits se rapprochent plus directement du cas de Geneviève Martin.

La Fille de Crémone est celle qui paraît avoir le plus de ressemblance avec la Fille de St-Géosmes, pour les différents états par lesquels elles ont passé

(1) *Lettre sur la structure et l'usage du thymus*. In. Acad. des sciences, 1759. — *Lettre sur l'instrument de Roonhuysen*. Paris, 1755. — *Du charbon de terre et de ses mines*. Paris, 1769-1779, in-8°, etc., etc.

(2) J'ai déjà eu l'occasion de citer les passages les plus intéressants de ce curieux examen dans une récente étude : HENRY MEIGE. *Les Nains et les Bossus dans l'Art*. Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, n° 3, 1896.

toutes deux, avant de rendre des corps étrangers ; parmi ceux que vomissait réellement la fille de Crémone, et qu'elle jetait par l'anus il y a une pierre d'une forme ovale irrégulière, longue de trois pouces, large de deux pouces et huit lignes, haute d'un pouce et cinq lignes.

Une autre de figure rhomboïdale, longue de deux pouces et sept lignes, large de deux pouces six lignes et de l'épaisseur de quatre lignes, sans parler des morceaux de cailloux, de fer et de verre qu'elle a jetés par le vagin et par l'urèthre, lesquels étaient beaucoup plus considérables que tout ce qu'elle jetait par la bouche : ceux qui voudront s'assurer de la parité trouveront de la satisfaction à lire l'histoire de la maladie (1).

La Fille de Crémone, on le voit, surpassa Geneviève Martin par la diversité de ses voies et de ses produits d'évacuation. Elle rendit non seulement des pierres, mais des morceaux de fer et de verre, par la bouche, par l'urèthre, et aussi par l'anus et par le vagin.

En 1748, une jeune demoiselle de Versailles se rendit célèbre par de semblables accidents :

M. Helvetius et M. Lavigne, médecins de la Faculté de Paris, furent appelés à cette occasion. Dans les commencements, la malade ne déclarait pour toute incommodité que des coliques qui la jetaient pendant un quart d'heure environ, *dans des convulsions et des pertes de connaissance* ; il y a apparence que ce début n'était pas plus réel que ce qui les suivit, au bout de trois ou quatre mois, ces accidents finissaient par rendre des pierres.

Le roi, toute la Cour et beaucoup de personnes ont vu des boîtes remplies de pierres que le chirurgien de cette demoiselle avait tirées du vagin, avec beaucoup de peine, par le moyen d'une curette. Il y en avait quelques-unes qu'il assurait avoir été vomies par cette même personne, mais il reconnut ensuite qu'il s'était trompé.

L'observation suivante, toute à l'honneur du célèbre chirurgien Tenon n'est pas moins significative :

Au mois de décembre 1742, une femme malade à l'hôpital de la Salpêtrière, se plaignant de grandes douleurs aux reins et à la vessie, donnait tous les jours au chirurgien de la salle, où elle était, des pierres qu'elle disait avoir rendues ou jetées en urinant. M. Tenon, chirurgien, gagnant maîtrise, ayant remarqué que ces pierres n'étaient pas telles qu'elles doivent être, quand elles viennent de la vessie, mais des pierres ordinaires et taillées à loisir, se mit en devoir de sonder la malade ; elle s'y opposa, par la seule crainte des douleurs, à ce qu'elle prétendait.

M. Tenon, pour découvrir la supercherie, plaignit beaucoup cette femme, fit même redoubler les soins et les attentions qu'on pouvait avoir pour elle ; aussi,

(1) *De saxis, acubus, ferreis... etc... dissertatio epistolaris Pauli Valcaringhi, etc., ad illustrissimum et reverendissimum D. D. Litta. Episcoparum Cremonæ, etc.*

tant qu'on lui accorda les douceurs qu'elle demandait, elle continua à donner des pierres, dont plusieurs étaient même teintes de sang : elle en donna jusqu'à 18, mais les dernières, étant très grosses, et les marques d'instrument tranchant bien sensibles, on lui proposa de la sonder ; elle y consentit alors, dans l'idée qu'on était persuadé de la réalité de sa maladie.

Non seulement on ne reconnut avec la sonde aucune pierre dans la vessie, mais on trouva le canal de l'urèthre sans dilatation ; elle fut renvoyée à l'Hôtel-Dieu, où elle avait été trois ans avant de venir à la Salpêtrière, et, où l'on prétend qu'elle avait déjà essayé la même fourberie.

Elle revint quelque temps après à la Salpêtrière, mais elle n'a plus rendu de pierres.

Enfin, Morand cite encore un certain nombre d'observations curieuses d'individus malades, pervertis ou jongleurs, qui avalaient les objets les plus étranges : clous, morceaux de verre, de plomb, araignées, crapauds, etc., véritables Aïssaouas d'Europe, présentant presque tous des stigmates incontestables d'hystérie.

Un dernier fait peu banal mérite d'être rappelé. Il survint dans le diocèse de Langres, à peu près au même temps que Geneviève rendait ses pierres avec le plus de fécondité.

« Un homme d'un âge mûr, et d'une fortune honnête, imagina une maladie extraordinaire et entreprit d'en jouer divers symptômes. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il se prêta aux remèdes qu'on lui ordonna, sur la fausse exposition qu'il fit de sa prétendue maladie : il disait avoir senti quelques mouvements dans ses entrailles, et l'écoulement d'une liqueur dans le côté droit, il faisait voir dans ses déjections des chairs qui étaient hachées, déformées, et pour ainsi dire préparées, de façon qu'on n'en reconnaissait pas la vraie nature, d'autant plus que rien ne pouvait donner lieu de soupçonner l'homme de supercherie, et que dans le grand nombre de maladies auxquelles la nature humaine est sujette, on trouve des exemples singuliers dans tous les genres ; mais bientôt l'homme négligea d'apporter le soin nécessaire, pour préparer quelques-unes des chairs qu'il fit voir ; on reconnut que c'était des matières supposées, cela ne l'empêcha pas de continuer le même jeu, et il montra encore pendant longtemps des foyes, des cœurs et autres viscères d'oiseaux presqu'entiers.

Il est difficile, en l'absence de renseignements plus positifs, de déterminer la part qui revient à la névrose dans cette histoire, et celle, vraisemblablement assez large, qui doit appartenir à la supercherie.

Dans ces sortes de cas, « il n'est souvent que trop aisé, comme le dit Morand, de suppléer par quelques raisonnements à l'obscurité qu'ils présentent toujours dans le point essentiel, et par là de trouver une analogie raisonnable avec une maladie réelle ».

*
* *

CONCLUSIONS.

La curieuse étude que nous avons essayé de rajeunir, suggère, en finissant, quelques réflexions.

Elle nous fait connaître une belle observation d'hystérie polysymptomatique, car Geneviève Martin semble synthétiser en elle presque toutes les manifestations de la grande névrose.

Successivement ou alternativement, elle présente les phénomènes les plus disparates, naissant et évoluant sur un fond névropathique inépuisable dans ses modalités.

Les accidents convulsifs y figurent au grand complet.

Les désordres viscéraux portent sur presque tous les appareils : poumons, estomac, reins, vessie.

Les troubles vaso-moteurs affectent tantôt la forme éruptive, tantôt la forme œdémateuse.

Les stigmates psychiques se révèlent dans toute leur pureté. Ils déterminent en particulier l'étrange manie qui pousse la malade à introduire en cachette dans sa vessie ou son estomac les corps étrangers dont elle sollicite plus tard l'extraction.

Dans un autre ordre d'idées, le résumé clinique si clairement exposé par Morand, sa discussion basée sur des arguments scientifiques indiscutables, et le diagnostic d'hystérie qu'il affirme expressément, font le plus grand honneur à ce médecin du siècle passé.

N'oublions pas que cette explication de la maladie de Geneviève, acceptée il y a cent cinquante ans environ, eût été sévèrement critiquée un siècle plus tard, alors que les termes d'hystérie et de simulation étaient, pour beaucoup, à peu près synonymes.

L'approbation que rencontre aujourd'hui ce diagnostic plus que séculaire prête également à réflexions sur les vicissitudes des doctrines médicales.

Ce n'est pas un des moindres enseignements qu'on puisse tirer de la lecture de la *Maladie de la Fille de St-Géosmes*.

Enfin, il est de toute justice que le nom de Morand, tombé trop tôt dans l'oubli, prenne dans l'Histoire de l'Hystérie la place honorable à laquelle il a droit.

Imp. Vve LOURDOT, 33, rue des Batignolles, Paris.